



Le Dimanche 08 Septembre 2024

RÈGLEMENT

De la COURSE DE CAISSE A SAVON

GOMME' CUP



Article 1 : LA CAISSE ET LE PILOTE

Les caisses à savon sont des véhicules à 4 roues ou plus sans moteur, sur châssis en bois ou en métal avec un volant plein. Une caisse à savon doit être de taille raisonnable :
Longueur maxi 3.00m Largeur maxi 1.50m Hauteur maxi 2.50m

- (A) Le siège conducteur: doit être au plus près du châssis, pour la protection des jambes et des pieds, la caisse doit être équipée d'un plancher fermé.
- (B) Freinage et direction: les freins sont obligatoires et doivent fonctionner indépendamment de la direction et agir simultanément sur deux roues au minimum. Les guidons ou autres sont interdits seuls les volants pleins seront autorisés.
- (C) Equipement: Le port de casque, des gants, de pantalons, haut à manches longues, combinaison, et des chaussures fermées sont obligatoires. L'équipement complet devra protéger l'intégralité du corps de manière efficace. L'équipement complet sera obligatoire pour et pendant la descente et la remontée des véhicules de courses.
- (D) Remorquage: Un point d'attache doit être prévu à l'avant et à l'arrière (anneaux de 2,5 cm de diamètre intérieur minimum). L'attache doit être boulonnée.
- (E) Contrôle technique: Une homologation obligatoire des caisses à savons sera faite par les organisateurs avant le départ de la course à 11 heures sur la place de Carnoy. Les constructions qui ne seront pas jugées fiables seront refusées.
- (F) Départ 14 heures, carrefour rue d'en haut sur le podium, une animation y est obligatoire (la prestation sera notée par un jury ainsi que l'originalité du véhicule) sera autorisée une poussée sur la partie du podium

Participants: 2 personnes: un pousseur et un conducteur, possibilités d'équipiers supplémentaires

- (G) Arrivée, place de Carnoy, les prix seront les suivants: Prix du meilleur chrono, Prix du meilleur déguisement et de l'originalité du véhicule, et le Prix du public
- (H) Descriptif de la course, départ du podium rue d'en haut, une chorégraphie de quelques minutes sur le podium, descente de 12 % au plus fort de la pente, deux chicanes et un tremplin avec une arrivée face à la place de Carnoy.

Le véhicule ne doit pas être dangereux pour les participants et les spectateurs.

Article 2: SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉ

- (I) Responsabilité: Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vols, d'incidents, ou d'accidents au cours de cette manifestation. Chaque personne est responsable de la bonne tenue et du respect du règlement et doit être couverte par sa propre assurance responsabilité civile. L'organisateur décline toute responsabilité et ne pourra être tenu responsable de quelconque accident survenu aux participants.

(J) Sécurité: Les organisateurs s'engagent à mettre en oeuvre tous les dispositifs possibles pour garantir la sécurité des participants et du public: balisage du parcours, règlement technique, sécurisation du parcours. Le parcours est balisé par des ballots de pailles, barrières. Des signaleurs sont disposés dans les endroits dangereux et stratégiques en liaison permanente avec les organisateurs.

Article 3: RÈGLE GÉNÉRALE

La course:

- ✓Départ rue d'en haut du podium
- ✓Arrivée en face de la place de Carnoy

Le directeur de course assisté du chronométrateur et de ses adjoints est seul compétent pour les épreuves de descente.

Le parcours:

Il comprend une descente de 12% avec quelques courbes et lignes droites. Des panneaux d'indication sont mis à des endroits stratégiques.

Le départ:

Il se fera avec une poussée. Le départ de la première manche sera donné vers 14h.

Le déroulement:

L'esthétique et l'originalité des caisses à savons seront jugées par un jury, des prix seront décernés aux participants en fonction de leur créativité.

Le nombre de manches peut varier suivant le nombre d'inscriptions

Des prix seront décernés aux participants en fonction de leur créativité, de leur chronométrage.

PRIX DÉCERNÉS

- ✓Meilleur chrono
- ✓Originalité du véhicule et déguisement
- ✓Du public

Article 4: Inscriptions

Mairie de Gommegnies, 71, place du Général de Gaulle 59144 Gommegnies

Tel: 03 27 49 91 78 **Mail:** contact.mairie@gommegnies.fr

Fait à Gommegnies

Le 01 juillet 2024

Bonne chance !

Benoît GUIOST, maire

Bernard CAUCHY, Président du Comité des sports et loisirs